# CHARTE
# DE LA MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS
# adoptée par l'Assemblée Générale du 13 décembre 2025

Créée en 1978, la MRES[1], Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités, est le résultat d'un projet élaboré progressivement et collégialement à partir des engagements pour la défense du vivant, de la justice sociale, de la démocratie des associations et des personnalités la composant. Nous agissons contre toutes les oppressions et discriminations, pour la préservation d'un monde vivable et pour l'édification d'une société juste, solidaire et profondément démocratique.

## *CONSTATS : L'URGENCE ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE*

Le rapport « Les limites à la croissance » du Club de Rome sonna l'alarme du danger d'une croissance infinie dans un monde fini. Consciente des limites planétaires et des enjeux humanitaires risquant de mettre en cause l'habitabilité de notre planète, la MRES réunit en réseau les défenseur.e.s du vivant,des droits humains et de la solidarité internationale pour proposer des alternatives concrètes.
Le sommet de RIO en 1992 fut une étape pour la MRES, qui contribua à l'organisation de «l'autre sommet», Depuis ce sommet, dans leurs domaines respectifs, les membres du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), l'ONU, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de de nombreuses ONG ont attesté du dérèglement climatique, de l'effondrement de la biodiversité, de la pollution des milieux et de la dégradation des conditions d'existence de l'humanité. Les rapports officiels décrivent l'ampleur et la rapidité de ces phénomènes et font consensus pour affirmer que leur cause est l'activité humaine.
Certaines conséquences sont irréversibles, mais nous pouvons encore agir pour en limiter d'autres, d'autant plus qu'elles frappent de manière très inégalitaire : les plus défavorisé.e.s les subissent le plus .
Malgré les traités internationaux qui engagent à agir, les politiques publiques ne produisent pas de réponse à la hauteur des périls qui nous menacent, entravées par des lobbys puissants.
Dès le sommet de Rio, le lien a été établi entre l'exploitation des ressources du vivant et l'exploitation des humains qui en font partie.
De même, la nécessité d'établir une transition écologique et sociale juste entraîne la défense et l'approfondissement de la démocratie, ce qui implique notamment la pleine égalité effective des femmes et des hommes.
Or, ces dernières années, de nombreuses atteintes à la démocratie ont eu lieu en Europe et dans le monde, mettant en cause de manière plus ou moins violente les droits des femmes, l'équilibre des institutions, les libertés d'expression et de la presse, les organisations non gouvernementales, dont la contribution à l'intérêt général devrait être protégée et valorisée.

## NOS ENGAGEMENTS COMMUNS

- Défendre le fait associatif comme pilier de l'intérêt général et l'indépendance des associations.
- Agir pour limiter le changement climatique et mettre en œuvre les adaptations et atténuations nécessaires,
- Lutter pour une restauration de la biodiversité, de nos milieux vitaux (air, eau, sols, écosystèmes),
- Agir pour une utilisation sobre des ressources naturelles,
- S'engager pour la solidarité et la justice sociale
- Défendre les droits humains et les libertés démocratiques,
- Défendre l'accès de toutes et tous à une information indépendante et fiable, à la culture et l'information scientifique

## NOS MISSIONS

La MRES n'est pas un instrument neutre. Ses outils d'expression, de mutualisation et d'animation ont pour fonction de favoriser les synergies entre acteurs associatifs dont les missions sont :
- l' éducation populaire, culturelle et la diffusion scientifique, pour favoriser l'émancipation et l'action des citoyennes et citoyens,
- la participation au débat public, les échanges internes et la diffusion des connaissances par tous moyens disponibles,

1 créée Maison de la Nature et l'Environnement puis rebaptisée Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités en 2006

- l'action citoyenne au service du lien social, de la démocratie, de la laïcité, de l'innovation sociale, de la concrétisation des projets écologiques, de la défense des droits et libertés associatives
- l'action solidaire engagée aux cotés des victimes des catastrophes écologiques et sanitaires, des conflits armés, de discriminations en raison de l'origine, du sexe, du genre et de l'orientation sexuelle,...

## UNE TRIPLE MÉTHODE

Pour remplir ses missions, la MRES passe un engagement moral et mutuel avec les membres du réseau et collectifs :
- MAISON : soutien aux associations et collectifs, par la mise à disposition de locaux au sein d'une « maison », de matériels et d'outils, de formations, de ressources, et de temps salarié dédié, notamment à l'élaboration des projets.
- RÉSEAU : mise en réseau des associations et collectifs afin de susciter débats et synergies pour la mise en œuvre de projets communs.
- PLAIDOYER : pour les valeurs et engagements défendus par la présente charte, par le moyen d'enquêtes, réunions publiques, et tout autre moyen de communication. Cette participation au débat public vise à contribuer à l'évolution des opinions, comportements, décisions, et se développe hors de tout cadre partisan.

## RESPONSABILITÉ DES ADHÉRENTS DE LA MRES.

Adhérer à la MRES est un engagement à s'intégrer dans le projet et dans les missions définies plus haut. Les associations adhérentes gardent leur totale liberté sur l'objet et les formes de leur intervention. Mais elles s'engagent à prendre toute leur place dans la gestion et l'animation de la MRES (participation aux Assemblées Générales et instances statutaires, montage et participation à des projets collectifs, valorisation des initiatives collectives…).La MRES ne peut remplir son rôle que grâce à la volonté et à la participation dynamique de tous ses membres à la vie du réseau et aux activités décidées en Assemblée Générale et en Conseil d'Administration.
Les adhérent.e.s de la MRES s'engagent à coopérer dans un esprit non violent et d'assertivité,dans le respect de toutes les personnes.
Par cette charte, les associations de la MRES affirment solennellement leurs engagements communs et se placent au coeur des mobilisation et forces qui construisent une société et un monde justes, démocratiques et redevenus vivables.